



CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS COLLÈGE

CHAD Collège Jean Renoir



DANSE

CHAM Collège Paul Landowski



MUSIQUE

de la

6^{ème}

à la

3^{ème}

Les Classes à Horaires Aménagés proposent un **enseignement artistique approfondi**, en partenariat avec le **Conservatoire à Rayonnement Régional**, et une **scolarité conforme aux programmes de l'Éducation nationale**. L'enfant mène de front la formation artistique et les études générales. Il doit pendant **4 ans** (de la 6^e à la 3^e) se mobiliser **quotidiennement**. L'ensemble du dispositif est **gratuit**.

À QUI S'ADRESSENT CES CLASSES ?

Élève qui manifeste une **motivation** certaine doublée de dispositions pour la discipline artistique choisie. Son **niveau d'enseignement** général devra être comparable à celui d'un enfant qui fréquente une classe traditionnelle de même niveau.

Elève qui rentre **en classe de 6^e en septembre 2022** :
. débutant ou bien ayant déjà une pratique de l'activité artistique choisie
. souhaitant avoir plus de temps pour s'y consacrer

Année scolaire 2022-2023

CHAD : Collège Jean Renoir
Principal M. Adeikalam
29 Rue Yves Kermen
clg-renoir-boulogne.ac-versailles.fr
[Courriel
ce.0921239X@ac-versailles.fr](mailto:ce.0921239X@ac-versailles.fr)

CHAM : Collège Paul Landowski
Principale Mme Barraud-Gauthier
94 rue Escudier
clg-landowski-boulogne.ac-versailles.fr
[Courriel
ce.0921236u@ac-versailles.fr](mailto:ce.0921236u@ac-versailles.fr)

Inspection de l'Éducation Nationale à Boulogne-Billancourt
ien-boulogne.ac-versailles.fr
Coordinatrice CHA
Mme Corbex (uniquement pour **CM2** -> 6^{ème})
ien14-cha@ac-versailles.fr

Conservatoire à Rayonnement Régional
22 rue de la Bellefeuille
crr-bb.seineouest.fr
Coordinatrice des CHAM :
nadia.cauvin@seineouest.fr
Coordinatrice des CHAD :
marion.ballester@seineouest.fr

COMMENT SE DÉROULE LA SCOLARITÉ ?

L'enfant s'engage dans cette option pour **4 ans**.

Les horaires des cours du collège sont aménagés, de façon à suivre le programme de l'Education Nationale tout en libérant du temps pour les enseignements artistiques au Conservatoire à Rayonnement Régional. Les programmes sont identiques à ceux des classes d'enseignement général de même niveau.

L'inscription en seconde générale à la sortie du collège est possible.

EVALUATION

Evaluations du collège : À la fin de chaque année, une évaluation est menée par l'équipe pédagogique. Elle valide ou non le maintien dans le cursus CHA.

Evaluations du CRR : les élèves passent les examens au même titre que les élèves du cursus traditionnel du CRR.

Les passages d'un niveau à l'autre sont obtenus lors des examens de fin de cycle. Ils sont indépendants des passages d'une classe à l'autre au collège.

QUELLES DISCIPLINES Y SONT ENSEIGNÉES ?

CHAD
Collège Jean Renoir



Enseignement chorégraphique

- Danse **5h30 à 7h** (selon le niveau de classe)
- Formation musicale Danse : 45mns à 1h30
- Histoire de la danse 2h/Anatomie-physiologie 3h (à partir du 3ème cycle de danse)
- Cours complémentaires : contemporain, jazz, ou classique (variations, ateliers, adage, improvisation, composition, selon la spécialité choisie).



CHAM
Collège Paul Landowski

- Instrument (*) : **1h**
- Formation musicale : 2x 1h
- Chant choral : 1 à 2h
- Orchestre** (pour les instruments concernés) : 1h15 à 2h.

OÙ SE DÉROULENT LES COURS ?

L'enseignement est réparti entre le collège et le CRR.

Les lieux sont indiqués dans les emplois du temps donnés à la rentrée.

Des studios de travail pour la CHAM (sur réservation), une médiathèque et une salle d'étude surveillée les mardi et jeudi de 13h à 15h, sont mis à la disposition des élèves pour compléter leur emploi du temps.

Attention pour la CHAD, pas de studio à disposition et

les élèves peuvent être amenés à attendre quelques heures pour leur cours de danse, ils doivent donc profiter de ce temps de latence pour faire leurs devoirs en autonomie.

RECRUTEMENT POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2022 (entrée en 6ème)

Phase 1 (fin mars) : vœu renseigné sur le **VOLET 2** de la **fiche de liaison** fournie par l'école où est scolarisé l'élève, au moment des **procédures d'affectation 6^{ème}**

Phase 2 : les élèves ayant émis un vœu pour la Formation « CHAM P.Landowski » ou « CHAD J.Renoir » sont convoqués à des tests d'évaluation de leurs aptitudes artistiques.

Phase 3 : le résultat est communiqué aux familles par l'école ou le collège d'affectation .

CHAD Renoir

- Tests : du 12 au 15 avril
- Evaluation des aptitudes artistiques :
 - . lors d'une Séance de **danse collective** (1h)
 - . **Solo** d'une durée de 30' à 1 minute, si l'élève pratique déjà la danse.
- Entretien de motivation.

CHAM Landowski

- Tests : du 9 au 16 mai
- Evaluation des aptitudes artistiques :
 - . **chant** choisi par l'élève
 - . morceau **instrumental** si l'élève a déjà une pratique.
- Entretien de motivation.

(*) Instruments enseignés au CRR, sous réserve des places disponibles : Alto, Basson, Clarinette, Clavecin, Contrebasse, Cor, Flûte à bec, Flûte traversière, Guitare, Harpe, Hautbois, Luth, Orque, Percussions, Piano, Saxophone, Traverso, Trombone, Trompette, Tuba, Vièle de gambe, Violon, Violoncelle.